

Côte d'Ivoire

CIRCUITS EN GROUPE FRANCOPHONE DE MIN. 2 PERSONNES, MAX. 10 PERSONNES.

La Côte d'Ivoire a ses traditions en cuisine. Dans les villages et les familles attachées aux traditions, il est courant de manger avec les doigts. Côté gastronomie, les plats ivoiriens les plus populaires sont l'attiéké, préparé à base de manioc et accompagné en général de viande ou de poisson en sauce, le kedjenou, viande de poulet cuite à l'étouffée avec des légumes dans des feuilles de bananier, ou encore le n'voufou, une purée de bananes ou de yam, mélangée à l'huile de palme et accompagnée d'une sauce à base d'aubergine. Parmi les ingrédients les plus courants utilisés dans la cuisine ivoirienne, on retrouve le citron, le poisson, le poulet, la tomate et les oignons. Le vin de palme local, le bangui, est une boisson nationale.

1. GENÈVE ► ABIDJAN, GRAND BASSAM

Vol de Genève à Abidjan, accueil et transfert vers votre hôtel à Grand Bassam.

D

2. GRAND BASSAM, YAMOOUSSOUKRO

Découverte de la ville historique de Grand Bassam. Sur la route pour Yamoussoukro, arrêt au Domaine Bini pour y découvrir l'agriculture ivoirienne et ses spécificités, à travers diverses plantations.

B L D

3. YAMOOUSSOUKRO, BOUAKE

Tour de ville de Yamoussoukro Rencontre avec la population Baoulé au village d'Abouakouassikro. Départ pour la réserve de N'Zi.

B L D

4. BOUAKE, KORHOGO

Safari en 4x4 dans la réserve de N'Zi. Après le repas de midi, route pour Korhogo.

B L D



Quelle que soit la durée de la nuit, le soleil brillera."

Proverbe Ivoirien

5. KORHOGO

Départ pour une journée de découverte de la culture Sénoufo. Route pour le village de tisserands de Waraniéné.

B L D

6. KOROGHO, ASSINIE

Découverte du village de Kapélé réputé pour la

fabrication de perles. Vol de Korhogo à Abidjan. A votre arrivée, tour de ville.

B D

7. ASSINIE

Journée libre pour profiter de la plage.

B D

8. ASSINIE, ABIDJAN ► GENÈVE

Découverte d'Assinie et ses environs. Visite de la ferme de crocodiles «Dipi Crocodiles» et traversée de la lagune en pirogue. Après-midi libre. Transfert à l'aéroport et vol retour pour Genève.

B

DÉPARTS DE GENÈVE

Départ de Zürich ou Bâle prix sur demande

8 janvier	3790.-
5 février	3790.-
12 février	3790.-
11 mars	3790.-
25 mars	3790.-
10 septembre	3790.-
15 octobre	3790.-

Supplément

Chambre indiv. 1010.-

Nos prix comprennent et ne comprennent pas. Voir page 47

VOS HÔTELS

ou similaire (normes locales)

- › Lac Rose
Le Trarza 3*
- › Saint-Louis
Cap Saint-Louis 3*
- › Désert
Ecolodge
- › Saly
Les Bougainvillées 3*





Nos prix comprennent ✓

- › Le transport aérien au départ de Genève sur des vols réguliers, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les vols domestiques tels qu'indiqués dans le programme, avec ou sans escale, en classe économique
- › Les nuits et trajets en train mentionnés au programme
- › Les traversées en ferry mentionnées au programme
- › Le transport par la route en bus, minibus ou 4x4 selon le nombre de passagers
- › Les services des chauffeurs, guides, guides locaux parlant français (sauf mention du contraire)
- › L'hébergement dans les hôtels mentionnés ou similaire, aux normes locales
- › Les repas tels que mentionnés sur chaque itinéraire
- › Les taxes d'aéroport et surcharge carburant, qui sont révisables

Nos prix ne comprennent pas ✗

- › Les repas non mentionnés sur les programmes
- › Les boissons et dépenses personnelles
- › Les excursions ou soirées proposées en option, contre supplément
- › Les taxes de sortie selon les pays
- › Les taxes de séjour hôtelières à régler sur place, selon les pays
- › Les visas
- › Les pourboires au(x) guide(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne) et au(x) chauffeur(s) (nous vous conseillons au min. CHF 5.- par jour et par personne)
- › Les transferts non mentionnés au programme
- › Les assurances annulation/rapatriement
- › Formalités PCR

PRIX

Les prix mentionnés dans la brochure s'entendent en CHF, par personne (sauf mention du contraire). Les prix sont sous réserve de modifications.

Hôtels: normes locales ou similaire

CONDITIONS GÉNÉRALES

Cette brochure est soumise aux conditions générales de Circuits du Monde Sàrl. Tous les circuits sont sous réserve de changement de programme. Conformément à l'article 7.1 OIP, l'agence peut percevoir des frais de réservation. Ces conditions sont disponibles sur notre site Internet ou sur demande.

FORMALITÉS D'ENTRÉE

Veuillez vous renseigner au préalable sur les formalités d'entrée dans votre pays de destination. Vous aurez ainsi suffisamment de temps pour refaire votre passeport ou demander un visa, si nécessaire. Vous trouverez ces renseignements auprès du consulat ou de l'ambassade du pays en question, ou auprès de votre agence de voyages.

CONSEILS SANTÉ

Si vous prévoyez un voyage à l'étranger, vous devriez vous informer au moins 4 à 6 semaines avant le départ sur les vaccinations nécessaires et si une protection contre le paludisme est recommandée. Vous trouverez ces informations détaillées sur le site de conseil en médecine des voyages safetravel.ch. Il ne remplace toutefois pas une consultation chez le médecin de famille ou un spécialiste en médecine des voyages.

ASSURANCES

Profitez de votre voyage en toute sécurité ! Les vacances sont la plus belle période de l'année. Une assurance voyage d'Allianz Global Assistance vous permet de profiter pleinement de votre voyage, en vous couvrant contre des événements imprévus, tels que maladie, accident, etc. Quelle que soit la destination de vos voyages, nous avons pour vous la solution d'assurance idéale et adaptée à vos besoins. Profitez de nos prestations d'assurances complètes en cas d'imprévu.



- › Frais d'annulation
- › Assistance-Rapatriement
- › Frais de recherche ou de secours
- › Retard de vol

Primes :

Jusqu'à	CHF 600.-	CHF 42.-
Jusqu'à	CHF 1'000.-	CHF 70.-
Jusqu'à	CHF 2'500.-	CHF 175.-
Jusqu'à	CHF 4'500.-	CHF 315.-
Jusqu'à	CHF 6'000.-	CHF 420.-

D'autres solutions, selon vos besoins sont sur demande.

TPA

Travel Professional Association
La Charte Travel Professional Association pour un label de qualité et de professionnalisme est un fond de garantie pour la sécurité de nos clients. Selon la loi fédérale sur les voyages à forfait du 1er juillet 1994, l'organisateur ou le vendeur d'une prestation touristique doit garantir le remboursement des montants payés et le rapatriement du consommateur en cas de d'insolvabilité ou de faillite. Pour ce faire, il doit s'affilier à un fond de garantie. TPA (Travel Professional Association) est l'un des trois fonds de garantie de la branche suisse du voyage.



TPS

Travel Professionals Switzerland
Travel Professionals Switzerland est une association suisse regroupant des détaillants et organisateurs de voyages et proposant à ses sociétaires une couverture pour la sécurité des fonds du consommateur, conforme aux prescriptions de la Loi suisse sur les Voyages à Forfait (LVF, RS 944.0), notamment l'article 18 LVF.



IMPRESSUM

Création, mise en page et photolitho
De Visu Stanprod

Imprimé en Suisse par
PCL Presses centrales SA

Crédits photos: Unsplash, Adobestock et Shutterstock.

